



**Publication de la Chambre Régionale d'Agriculture du Languedoc-Roussillon Midi Pyrénées**

**Directeur de publication :** Denis Carretier

**Rédacteur en chef :** Christel Chevrier

**Comité de rédaction :** Blandine Broquedis, Nadine Bals, Laure Bérard-Delay, Fabrice Guillois, Christophe Pueyo

**Rédigé en collaboration avec :** Chambres d'agriculture LR, ADVAH, la CAVALE, Escudier, Estéve, Ets Jullian, SAS Maurin, Lycée Charlemagne, Pérès SAS, Ets Touchat, Ets Perret, FREDON-LR, Les vigneronns du Narbonnais, Prometé.

**Crédit photos :** Groupe Chambre, Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

# Viticulture

## Languedoc Roussillon

Le bulletin de santé du végétal est édité à partir des observations réalisées sur un réseau de parcelles régionales. Pour tenir compte des contextes pédo-climatique et agronomique propres à vos parcelles, nous vous invitons à aller réaliser vos propres observations avant toute intervention.

## Stades phénologiques

### Vignoble régional

Les stades phénologiques dominants vont de « éclatement des bourgeons » (stade D ou 06) dans les situations les plus tardives à « boutons floraux séparés » (stade H ou 17) pour les cépages et/ou les situations précoces.

## Tordeuse de la grappe

### Vignoble régional

Le vol d'eudémis se poursuit sur l'ensemble du vignoble.

### Aude

Les niveaux de captures d'eudémis sont localement importants. Des pontes sont observées sur les zones précoces.

### Gard

Le vol d'eudémis se poursuit avec quelques pics de captures (eudémis et cochyliis) et sur les secteurs précoces une apparente fin de vol à confirmer. Il est encore trop tôt pour débiter les saumurages.

### Hérault

Les captures d'eudémis sont toujours en augmentation avec parfois des effectifs élevés.

Des pontes fraîches et en évolution sont observées dans les zones précoces et moyennes.

Les 1<sup>ères</sup> pontes fraîches sont observées en zone tardive.

Les 1<sup>ères</sup> têtes noires sont visibles en zone précoce.

### Pyrénées-Orientales

Les dépôts de pontes d'eudémis sont régulièrement observés dans le secteur de la Plaine (Nord et sud Tech), les Aspres Premiers Coteaux et la Moyenne Vallée de l'Agly sur les parcelles ayant atteint le stade « boutons floraux encore agglomérés » (stade 15 ou G).

# B lack-rot

## **Gard**

Les 1<sup>ères</sup> taches sur feuilles ont été découvertes dans le sud du département probablement en relation avec l'épisode pluvieux du 1<sup>er</sup> au 5 avril. A ce jour, il ne s'agit que de quelques très rares taches sur quelques parcelles très touchées en 2015. Néanmoins, le bilan définitif de cet épisode pluvieux et des quelques suivants (13 avril notamment) ne pourra être définitif que d'ici 1 semaine ou 2.

## **Hérault**

Dans certaines parcelles à fort inoculum avec perte de récolte en 2015, les 1<sup>ers</sup> symptômes sur feuilles sont observés le 22 avril dans les Hauts Coteaux et le 25 avril dans la Basse Vallée de l'Hérault.

Ils se caractérisent par 1 à plusieurs taches non fructifiées ou en début de fructifications sur 1 à plusieurs feuilles.

Les épisodes pluvieux survenus notamment mi-avril et la semaine dernière suivis de longues humectations ont pu générer de nouvelles contaminations.

Les observations sont à intensifier.

# O òidium

## **Vignoble régional**

Les drapeaux sont observés sur des parcelles de Carignan essentiellement. Le nombre de parcelles atteintes est globalement en augmentation. Les observations sont à intensifier dans les jours à venir en lien avec le développement de la végétation.

## **Aude**

Des symptômes de type drapeaux sont observés sur cépages sensibles (Carignan).

## **Gard**

La majorité des parcelles de Carignan observées cette semaine sont saines. Attention à quelques rares parcelles présentant de nombreux drapeaux. Aucun symptôme n'a été constaté à ce jour sur feuilles pour les autres cépages, Chardonnay notamment.

Les observations sont à maintenir.

## **Hérault**

Des drapeaux sont observés sur Carignan dans toutes les unités agroclimatiques. Le nombre de parcelles atteintes est en augmentation avec dans certaines d'entre elles des fréquences importantes.

Des repiquages sur feuilles sont visibles, essentiellement sur Carignan, dans les unités agroclimatiques des Hauts Coteaux, du Biterrois, de la Vallée de l'Orb-Lodévois, des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault.

Les 1<sup>ères</sup> contaminations primaires en situation sensible sont observées dans la Basse Vallée de l'Hérault.

## **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes drapeaux sont observés sur des parcelles de Carignan. Sur certaines parcelles les 1<sup>ers</sup> symptômes d'òidium sont visibles sur feuilles avec de faibles fréquences et intensités.

## Vignoble régional

Les 1<sup>ers</sup> foyers sont observés dans le Gard et l'Hérault.

**Recherchez activement les foyers primaires.**

**Prophylaxie : au vignoble, la croissance des pampres ayant démarré, leur destruction est un moyen efficace de limiter la formation des foyers primaires en cas de pluies.**

## Aude

Les données issues de la modélisation (Potentiel système 1997) situent le risque à un niveau faible à modéré sur tous les secteurs du département mais en augmentation notamment sur l'ouest du département. Les épisodes pluvieux des 20, 21, 23 et 24 avril sont susceptibles d'avoir provoqué des contaminations primaires. Sur les zones concernées par ces pluies, les symptômes pourraient être observables dès le 10 mai.

## Gard

Les 1<sup>ères</sup> taches sur feuilles ont été découvertes dans le centre du département probablement en relation avec l'épisode pluvieux du 1<sup>er</sup> au 5 avril. Il ne s'agit que de quelques très rares taches sur quelques parcelles. Poursuivre la recherche de ces 1<sup>ers</sup> symptômes (pampres et cœur des souches), notamment suite aux contaminations détectées par les modélisations lors des averses orageuses des 13, 17 et 21 avril.

Les cumuls de pluie étant le plus souvent faibles, les risques d'extériorisation restent cependant très modérés à ce jour.

## Hérault

Les 1<sup>ers</sup> foyers primaires sont découverts le :

- 21 avril dans la Basse Vallée de l'Hérault à Agde (une tache en début de fructification en cœur de souche) et dans le Montpelliérais à Saint Drézéry (plusieurs taches non fructifiées sur sagatte au sol).
- 25 avril dans la Moyenne Vallée de l'Hérault à Aniane, il se caractérise par plusieurs taches fructifiées sur plusieurs feuilles en bas de souche.

D'après la modélisation (MILSTOP) arrêtée au 24 avril, les précipitations enregistrées entre le 18 et le 24 avril engendrent des contaminations secondaires potentielles sur l'ensemble des stations ainsi que de nouvelles contaminations primaires sur la station d'Olargues (avec un niveau de risque moyen).

Les sorties de foyers primaires correspondant à ces événements contaminants pourraient être observées à partir du 4 mai (avec un niveau de risque moyen) ; les sorties des repiquages pourraient être observés à partir du 1<sup>er</sup> mai.

L'indice de risque mildiou est globalement en augmentation.

Rechercher activement les foyers primaires

## Pyrénées-Orientales

D'après la modélisation MILSTOP arrêtée au 24 avril, les précipitations enregistrées entre le 18 et le 24 avril engendrent des contaminations secondaires potentielles sur la station de Trouillas. Les sorties des repiquages pourraient être observés à partir du 4 mai. Suite à l'épisode pluvieux du 20 au 23 avril, l'indice de risque mildiou est en augmentation, surtout sur le secteur des Aspres Premiers coteaux (Montauriol) et Fenouillèdes (Saint Paul de Fenouillet).

# Accidents climatique

## Aude

Le gel de printemps du 19/04 a affecté l'ensemble des zones du département à divers degrés. Les principaux dégâts sont localisés dans les bas-fonds et aux bords des cours d'eau. Ils peuvent être ponctuellement importants (> 80 % de bourgeons détruits).

## Hérault

Des dégâts de gel, suite à la baisse de température du 19 avril au matin, sont observés dans le Minervois (Aigues Vives, Cesseras...), les Hauts Coteaux (communes de l'Appellation Saint Chinian : Babeau Bouldoux, Causse et Veyran, Cessenon sur Orb, Cruzy, Murviel les Béziers, Pierrerue, Prades sur Vernazobres...) et dans le Nord Montpelliérais (bassin de Londres). Les dégâts sont variables et localisés.

## Pyrénées-Orientales

Le 13 avril des orages de grêle ont eu lieu sur la Vallée de l'Agly, le Littoral, Rivesaltes - Espira de l'Agly, Corneilla la Rivière. Les dégâts sur vigne sont ponctuels mais pouvant être par endroit significatifs (30 %) sur les parcelles les plus avancées (bourgeons abimés, petits rameaux coupés).

La plaine d'Estagel (Moyenne Vallée de l'Agly) a eu un épisode de gel le mardi 19 avril avec des dégâts dans les parcelles les plus exposées.

# Acarie

## Hérault

Les comptages réalisés au vignoble dans les parcelles de référence montrent une prédominance d'acarie utiles (typhlodromes).

# Ravageurs secondaires

## Vignoble régional

Des dégâts d'escargots et de mange-bourgeons sont observables très ponctuellement. Ils sont pour le moment peu préjudiciables sauf cas exceptionnels.

## Aude

Dans quelques rares situations de l'ouest Audois des niveaux d'attaques importants sont constatées. Très localement on peut observer plus de 20 % de ceps concernés.

# Eriose

## Vignoble régional

Quelques symptômes sont observés au vignoble.

## ***Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »***

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LRMP dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**